



# Assemblée générale

Distr. limitée  
1<sup>er</sup> décembre 2022  
Français  
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Soixantième session  
Vienne, 6-17 février 2023

## Ordre du jour provisoire annoté

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de la présidence.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Débris spatiaux.
8. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes.
9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
10. Météorologie de l'espace.
11. Objets géocroiseurs.
12. Viabilité à long terme des activités spatiales.
13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité.
14. L'espace et la santé mondiale.
15. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
16. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
17. Débat général sur le ciel sombre et silencieux au profit de la science et de la société.



18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique.
19. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

## **Annotations<sup>1</sup>**

### **2. Déclaration de la présidence**

La présidence fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui se sont produits depuis sa cinquante-neuvième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

### **3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales**

Les rapports annuels que les États Membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité ([A/AC.105/1271](#), [A/AC.105/1271/Add.1](#) et [A/AC.105/1271/Add.2](#)).

### **4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

Au paragraphe 24 de sa résolution [77/121](#), l'Assemblée générale s'est félicitée des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, lequel offrait des avantages singuliers aux États Membres, en particulier aux pays en développement, qui participaient à ces activités.

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Rapport sur la cinquième Conférence internationale sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion de l'eau organisée par l'Organisation des Nations Unies, le Ghana et le Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, qui s'est tenue à Accra (Ghana) du 10 au 13 mai 2022 ([A/AC.105/1268](#)) ;

b) Rapport sur le colloque ONU/Autriche sur l'espace au service de l'action climatique, qui s'est tenu à Graz (Autriche) du 13 au 15 septembre 2022 ([A/AC.105/1269](#)) ;

c) Rapport de l'atelier ONU/France/Fédération internationale d'astronautique sur les avantages socioéconomiques tirés des techniques spatiales, sur le thème « L'accès à l'espace pour tous : réduire la fracture spatiale », qui s'est tenu à Paris les 16 et 17 septembre 2022 ([A/AC.105/1280](#)) ;

d) Rapport sur la réunion des parties prenantes de Space4Water, qui s'est tenue à Vienne les 27 et 28 octobre 2022 ([A/AC.105/1272](#)).

### **5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable**

Au paragraphe 10 de sa résolution [77/121](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier.

Le Groupe de travail plénier examinera le point concernant les techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur la réunion d'experts ONU/République de Corée organisée dans le cadre de l'initiative « L'espace pour les femmes », sur le thème « Accès et participation des femmes et des filles au secteur spatial », qui s'est tenue à Daejeon (République de Corée) du 16 au 19 août 2022 ([A/AC.105/1273](#)).

---

<sup>1</sup> Les annotations ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

## 6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

En application du paragraphe 10 de la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

## 7. Débris spatiaux

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat consacrée à la recherche sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux. Cette note contient des informations que le Secrétariat a reçues d'États Membres et d'organisations internationales ([A/AC.105/C.1/123](#)).

## 8. Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur les activités menées en 2022 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence ([A/AC.105/1270](#)).

## 9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Rapport du Secrétariat sur les activités menées en 2022 dans le cadre du plan de travail du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite ([A/AC.105/1278](#)) ;

b) Note du Secrétariat contenant le rapport sur la seizième réunion du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenue du 9 au 14 octobre 2022 à Abou Dhabi ([A/AC.105/1276](#)) ;

c) Rapport sur la Réunion internationale des Nations Unies sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenue à Vienne du 5 au 9 décembre 2022 ([A/AC.105/1290](#)).

## 10. Météorologie de l'espace

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Rapport final du Groupe d'experts sur la météorologie de l'espace : améliorer la coordination internationale des services de météorologie de l'espace ([A/AC.105/C.1/122](#)) ;

b) Rapport de l'atelier ONU/Azerbaïdjan sur l'Initiative internationale sur la météorologie de l'espace intitulé « Soleil, météorologie de l'espace et géosphère », tenu à Bakou du 31 octobre au 4 novembre 2022 ([A/AC.105/1275](#)).

## 11. Objets géocroiseurs

Le Sous-Comité continuera d'examiner les travaux actuellement menés par le Réseau international d'alerte aux astéroïdes et le Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales ([A/AC.105/1258](#), par. 173 à 190).

## 12. Viabilité à long terme des activités spatiales

Conformément au paragraphe 10 de la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale, le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales sera convoqué de nouveau dans le cadre de son plan de travail quinquennal.

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Note du Secrétariat contenant des informations et des avis, qui sera soumise à l'examen du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales ([A/AC.105/C.1/L.409](#), [A/AC.105/C.1/L.409/Add.1](#), [A/AC.105/C.1/L.409/Add.2](#), [A/AC.105/C.1/L.409/Add.3](#) et [A/AC.105/C.1/L.409/Add.4](#)) ;

b) Document de travail établi par la présidence du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales ([A/AC.105/C.1/L.404](#)).

### **13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité**

Le Groupe de travail plénier examinera le point concernant le rôle futur et les méthodes de travail du Comité.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires ([A/AC.105/C.1/L.408](#)).

### **14. L'espace et la santé mondiale**

En se référant à la résolution [77/120](#) de l'Assemblée générale sur l'espace et la santé mondiale et conformément au paragraphe 10 de la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point. Il examinera également les travaux entrepris par le Réseau sur l'espace et la santé mondiale en se basant sur un rapport annuel fourni par son coordonnateur.

### **15. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace**

Au paragraphe 10 de sa résolution [77/121](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

Le Sous-Comité sera saisi d'un projet de rapport sur l'application du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace et de recommandations en vue d'apporter d'éventuelles améliorations au contenu technique et à la portée des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, établi par le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace ([A/AC.105/C.1/L.407](#)).

### **16. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications**

En application du paragraphe 10 de la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

### **17. Débat général sur le ciel sombre et silencieux au profit de la science et de la société**

En application du paragraphe 10 de la résolution [77/121](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

### **18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique**

Le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité, présentant les questions à examiner en tant que points/thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, sera soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-sixième session en 2023.

Le Groupe de travail plénier examinera le projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité.

Conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 ([A/AC.105/890](#), annexe I, par. 24) et à ce qu'est convenu le Comité à sa soixante-cinquième session, en 2022 ([A/77/20](#), par. 192), un colloque sera organisé par le Comité de la recherche spatiale sur la question de la contribution de l'espace à l'action climatique, dans l'après-midi du 14 février 2023.

## Annexe

### Organisation des travaux

1. Les travaux du Sous-Comité scientifique et technique à sa soixantième session ont été programmés sans préjuger de l'organisation future des travaux et en tenant compte de la situation exceptionnelle causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).
2. Les réunions avec services d'interprétation complets seront limitées à deux séances de deux heures par jour pendant toute la durée de la session.
3. Les déclarations seront limitées à cinq minutes. La présidence avertit les délégations quand il ne leur reste plus qu'une minute de temps de parole et interrompt les déclarations lorsque les cinq minutes allouées sont écoulées. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 3, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales », pourra au besoin être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu.
4. En temps utile, le Secrétariat téléchargera sur le site Web du Bureau des affaires spatiales les déclarations qui auront été soumises volontairement par les États à cette fin. Lorsque les délégations soumettent des déclarations à l'usage des services d'interprétation, elles indiquent au Secrétariat si ces déclarations peuvent être téléchargées ou non sur le site Web.
5. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de sorte que les groupes de travail qui seront convoqués au titre des points 5, 12, 13, 15 et 18 disposent du maximum de temps possible.
6. En raison du nombre limité d'heures de réunion disponibles avec services d'interprétation complets lors de la soixantième session, les présentations techniques se feront sans interprétation et devront ne pas durer plus de 10 minutes. Les délégations seront averties lorsqu'il ne leur restera plus qu'une minute de temps de parole, et la présentation sera interrompue lorsque les 10 minutes allouées seront écoulées. Les présentations techniques devront être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Sous-Comité et seront programmées de 9 h 45 à 10 h 45 et de 17 h 15 à 18 h 15, heure d'Europe centrale (HEC). Elles pourront être faites dans l'une quelconque des six langues officielles de l'ONU, sans interprétation simultanée.
7. Dans un délai d'une semaine après la clôture de la session, les délégations des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pourront soumettre des commentaires rédactionnels concernant les rapports des groupes de travail ou le rapport du Sous-Comité adopté au cours de la session.
8. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Il sera formellement adopté à la 1<sup>re</sup> séance du Sous-Comité. Toute modification à y apporter ultérieurement pourra être convenue par le Sous-Comité au plus tard 48 heures avant le début de la séance concernée.

**Calendrier indicatif des travaux\***

<i>Date</i>	<i>Matin (11 heures-13 heures HEC)</i>	<i>Après-midi (15 heures-17 heures HEC)</i>
<b>Semaine du 6 au 19 février 2023</b>		
Lundi 6 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration de la présidence Point 3. Débat général	Point 3. Débat général
Mardi 7 février	Point 3. Débat général Point 5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable <sup>a</sup> Point 6. Télédétection Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>b</sup> Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Point 3. Débat général Point 5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable <sup>a</sup> Point 13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité <sup>a</sup> Point 15. Sources d'énergie nucléaire <sup>c</sup> Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace
Mercredi 8 février	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 10. Météorologie de l'espace Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>b</sup> Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 3. Débat général Point 6. Télédétection Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales <sup>b</sup> Point 15. Sources d'énergie nucléaire <sup>c</sup> Réunion du Groupe de travail plénier
Jeudi 9 février	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 10. Météorologie de l'espace Point 15. Sources d'énergie nucléaire <sup>c</sup> Réunion du Groupe de travail plénier	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 10. Météorologie de l'espace Point 14. L'espace et la santé mondiale Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales
Vendredi 10 février	Point 3. Débat général Point 11. Objets géocroiseurs Point 14. L'espace et la santé mondiale Point 17. Ciel sombre et silencieux Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 10. Météorologie de l'espace Point 11. Objets géocroiseurs Point 17. Ciel sombre et silencieux Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales

\* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux, qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour [*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)].

<i>Date</i>	<i>Matin (11 heures-13 heures HEC)</i>	<i>Après-midi (15 heures-17 heures HEC)</i>
<b>Semaine du 13 au 17 février 2023</b>		
Lundi 13 février	Point 3. Débat général Point 8. Appui à la gestion des catastrophes Point 9. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 13. Rôle futur et méthodes de travail du Comité <sup>a</sup> Point 18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité <sup>a</sup> Réunion du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 8. Appui à la gestion des catastrophes Point 9. Systèmes mondiaux de navigation par satellite Point 16. Orbite géostationnaire Réunion du Groupe de travail plénier
Mardi 14 février	Point 3. Débat général Point 16. Orbite géostationnaire Point 18. Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité <sup>a</sup> Réunion du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales	Colloque organisé par le Comité de la recherche spatiale sur la contribution de l'espace à l'action climatique
Mercredi 15 février	Point 3. Débat général Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace	Point 3. Débat général Adoption du rapport du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales
Jeudi 16 février	Point 19. Rapport au Comité	Point 19. Rapport au Comité
Vendredi 17 février	Point 19. Rapport au Comité	Point 19. Rapport au Comité

<sup>a</sup> Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 10 de la résolution 77/121 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner les points 5, 13 et 18. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ces points le mercredi 15 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>b</sup> Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 10 de la résolution 77/121 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 12. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 15 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

<sup>c</sup> Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 10 de la résolution 77/121 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 15. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le mercredi 15 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.